

Réf: Dossier 208170

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FAVEUR DIVINE PLUS »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COCODY, ANGRE
CHATEAU 3684 ET 3685, ILOT 323, Lot 3684 ET 3685, Ilot
323

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 28 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FAVEUR DIVINE PLUS »

Objet :

- VENTE DE PRODUITS COSMÉTIQUES ;
- LA COIFFURE (DAME ET HOMME) ;
- LE NÉGOCE ET LA COMMERCIALISATION DE TOUS PRODUITS, BIENS ET SERVICES ;
- LE COMMERCE GÉNÉRAL ;
- LA CONSTRUCTION ;
- MONÉTIQUE ;
- NETTOYAGE DE FIN DE CHANTIER, MISE A DISPOSITION DE MAIN D'ŒUVRE ET DE PERSONNEL ;
- NETTOYAGE DE BUREAU, JARDINAGE, DÉRATISATION, DÉSINSECTISATION ;
- VENTE DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES ;
- PEINTURE SOL ET MUR, DÉCORATION D'INTÉRIEUR ET D'EXTÉRIEUR, PLOMBERIE, ELECTRICITE ;
- COMMERCE DE TOUS PRODUITS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ET MARCHANDISES DE QUINCAILLERIE ;
- LES PRESTATIONS DE SERVICES DE TOUS ORDRES ;
- LA FOURNITURE DE BIENS SERVICES ET D'ARTICLES DE DIVERS ORDRES ;
- LOCATION DE VÉHICULES ;
- GESTION IMMOBILIÈRE ET PROMOTION IMMOBILIÈRE, INTERMÉDIATION, NÉGOCE, IMPORT-EXPORT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COCODY, ANGRE CHATEAU 3684 ET 3685, ILOT 323, Lot 3684 ET 3685, Ilot 323

Dirigeant(s) Mlle KANGA AKATCHI BLA SOLANGE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-05122 du 12/05/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°35742/GTCA/RC/2023 du 12/05/2023

